



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL

N° 55

QUATRIÈME SESSION, QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

DIX HEURES

M^{me} MORLEY-LECOMTE propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 209 — *Loi sur la Semaine des marchés fermiers/The Farmers' Markets Week Act*.

Il s'élève un débat.

M^{me} MORLEY-LECOMTE intervient.

MM. BRAR, WISHART, GERRARD et MICHALESKI posent des questions à la députée.

Le débat se poursuit.

MM. BRAR, WISHART, SALA et GERRARD interviennent. M. BUSHIE exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M. WOWCHUK présente la proposition suivante :

Proposition n° 17 : Reconnaissance des efforts des bénévoles et des travailleurs face aux inondations

Attendu :

que la quantité de neige reçue l'an dernier au Manitoba figure au troisième rang des chutes de neige annuelles les plus abondantes des 100 dernières années;

que la quantité élevée de neige et de pluie au Manitoba ce printemps a donné lieu à d'importantes inondations;

que beaucoup de gens ont été touchés, tant dans la région de Swan River qu'ailleurs dans la province;

que les habitants des régions touchées, dont la Première nation de Peguis, Morden, la vallée de la Pembina et Westman, ont uni leurs forces pour affronter les inondations;

que cette situation d'urgence a même amené les chefs des deux partis officiels à se réunir et à prendre la voie des airs pour constater les effets des inondations;

que les autorités locales, les travailleurs de première ligne, les ouvriers affectés aux inondations, le personnel des services d'urgence, les fonctionnaires provinciaux responsables de l'infrastructure, les ingénieurs en prévisions hydrologiques et les bénévoles travaillent tous d'arrache-pied pour s'assurer que ceux qui en ont le plus besoin reçoivent l'aide nécessaire;

que les bénévoles du Manitoba ont toujours su agir dans l'adversité et qu'ils n'ont pas hésité à le faire une fois de plus;

que ces bénévoles et ces travailleurs ont joué un rôle important dans la lutte contre les inondations en ces temps cruciaux et qu'ils œuvrent à prévenir les dommages et à assurer la sécurité des Manitobains,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba reconnaisse les efforts importants des bénévoles et des travailleurs qui ont contribué de façon continue à la réponse de la province contre les inondations et qu'elle les remercie pour leur importante contribution.

Il s'élève un débat.

M. WOWCHUK intervient.

M^{me} SMITH (Point Douglas) ainsi que MM. SCHULER, LAMONT, NESBITT et PEDERSEN posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

M^{me} NAYLOR ainsi que MM. SCHULER, BUSHIE, LAMONT et NESBITT interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TREIZE HEURES TRENTE

Les projets de loi mentionnés ci-après, dont l'objet a été indiqué, sont lus une première fois :

(N^o 38) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act;*

(M. le ministre GOERTZEN)

(N^o 41) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille/The Child and Family Services Amendment Act.*

(M^{me} la ministre SQUIRES)

M^{me} la *première ministre* STEFANSON fait une déclaration souhaitant la bienvenue aux réfugiés ukrainiens.

M. WASYLIW et, avec le consentement de l'Assemblée, M^{me} LAMOUREUX font des observations sur la déclaration.

M. PIWNIUK, *ministre du Transport et de l'Infrastructure*, fait une déclaration au sujet de l'état actuel des inondations au Manitoba.

M. WIEBE et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, MM. EICHLER et BUSHIE, M^{me} COX ainsi que MM. SANDHU et GERRARD font des déclarations de député.

Les pétitions qui suivent sont présentées et lues devant l'Assemblée législative du Manitoba :

U. ASAGWARA — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à adopter le projet de loi 217 — *Loi modifiant la Loi sur les enquêtes médico-légales (rapport sur les décès par surdose)/The Fatality Inquiries Amendment Act (Overdose Death Reporting)* — afin d'exiger que la province publie en temps opportun sur un site Web du gouvernement le nombre de décès causés par une surdose ainsi que les types de drogues et de médicaments en cause.

M. BRAR — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à fournir les services de deux infirmiers ou infirmières afin de rétablir les soins podologiques médicaux essentiels dans la ville de Thompson à compter du 1^{er} avril 2022.

M. ALTOMARE — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à fournir les services de deux infirmiers ou infirmières afin de rétablir les soins podologiques médicaux essentiels dans la ville de Thompson à compter du 1^{er} avril 2022.

M. MOSES — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à abandonner son projet visant à mettre en place un soi-disant « modèle de financement basé sur les performances » à l'égard des établissements d'enseignement postsecondaires et à imposer des frais d'études plus élevés aux étudiants de certaines filières.

M^{me} SMITH (Point Douglas) — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à adopter le projet de loi 217 — *Loi modifiant la Loi sur les enquêtes médico-légales (rapport sur les décès par surdose)/The Fatality Inquiries Amendment Act (Overdose Death Reporting)* — afin d'exiger que la province publie en temps opportun sur un site Web du gouvernement le nombre de décès causés par une surdose ainsi que les types de drogues et de médicaments en cause.

T. LINDSEY — Demande visant à exhorter le ministre de l'Infrastructure à adopter les réductions de limite de vitesse proposées pour la route provinciale 392 qui ont été énoncées plus haut.

M. MALOWAY — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à proposer des mesures législatives en matière de protection du consommateur afin que la Société d'assurance publique du Manitoba émette des crédits aux Manitobains qui font graver le numéro d'identification de leur véhicule sur leur convertisseur catalytique.

M^{me} MARCELINO — De demander au ministre du Travail, de la Protection des consommateurs et des Services gouvernementaux d'envisager de concéder l'auditorium à la BRJ d'ici le 1^{er} mars 2023; demander au ministre de l'Éducation de reconnaître la valeur que la BRJ apporte à la population étudiante de l'EHS ainsi qu'aux communautés du Village de St Pierre Jolys et de la MR de Salaberry; demander au ministre de l'Éducation et au ministre des Affaires francophones de reconnaître qu'un protocole d'entente entre le RRVSD et JRL est mutuellement bénéfique, financièrement et culturellement; demander au ministre des Sports, de la Culture et du Patrimoine de reconnaître le potentiel patrimonial de cet important bâtiment et son statut au sein de la communauté; et demander au ministre des Sports, de la Culture et du Patrimoine d'empêcher toute rénovation de l'auditorium qui détruirait et dévaloriserait l'intégrité architecturale du bâtiment. [*Pétition présentée en français*]

M^{me} NAYLOR — To request the Minister of Labour, Consumer Protection and Government Services to consider granting the auditorium to the JRL by March 1st, 2023; to request the Minister of Education to recognize the value that JRL provides to the student population of EHS as well as the communities of Village de St Pierre Jolys and the RM De Salaberry; to request the Minister of Education and the Minister of Francophone Affairs to recognize that an MOU between the RRVSD and JRL is morally, financially and culturally beneficial; to request the Minister of Sport, Culture and Heritage to recognize the heritage potential of this important building and its status in the community; and to request the Minister of Sport Culture and Heritage to prevent any renovations to the auditorium that would destroy and devalue the architectural integrity of the building. [*Version anglaise d'une pétition présentée dans les deux langues*]

M. WIEBE — Demande visant à exhorter le ministre du Transport et de l'Infrastructure à consulter des spécialistes et experts en acoustique afin de déterminer le moyen le plus efficace de réduire les nuisances sonores liées à la circulation, à s'engager à prendre des mesures significatives en réponse aux préoccupations des résidents et à faire face à ce problème en construisant un mur antibruit le long des zones résidentielles adjacentes à la route périphérique Sud, du chemin St. Anne's au chemin St. Mary's, ainsi que pour les résidents du quartier River Park South.

Conformément au paragraphe 33(7) du *Règlement*, le leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition émanant d'un député portant sur l'amélioration de la protection des femmes et des enfants vulnérables sera examinée le prochain mardi où seront examinées les affaires émanant des députés.

M. le *ministre* GOERTZEN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 37 — *Loi sur le recouvrement international des aliments destinés aux enfants et à d'autres membres de la famille (Convention de La Haye)/The International Child Support and Family Maintenance (Hague Convention) Act.*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* GOERTZEN intervient.

M^{me} FONTAINE et M. GERRARD posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

M^{me} FONTAINE ainsi que MM. MARTIN et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M. le *ministre* GOERTZEN dépose le message de la lieutenant-gouverneure recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 37.

(Document parlementaire n° 66)

M. le *ministre* GOERTZEN propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 35 — *Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs et abrogations et modifications connexes/The Commemoration of Days, Weeks and Months and Related Repeals and Amendments Act* — dont a fait rapport le Comité permanent de la justice.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* GOERTZEN, M^{me} FONTAINE et M. GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. le *ministre* GOERTZEN propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 31 — *Loi corrective de 2022/The Minor Amendments and Corrections Act, 2022* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* GOERTZEN, M^{me} FONTAINE et M. LAMONT interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

Mardi 24 mai 2022

La séance est levée à 16 h 49, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

La présidente,

Myrna Driedger